



ARRÊTÉ

N° : 2026-65

Exécutoire le : 27 AVR. 2026

Publié / Notifié le : 27 AVR. 2026

Visé le : 24 AVR. 2026

ADMINISTRATION GENERALE

Arrêté portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Thibaut GUIGUE 11^{ème} Vice-président de Grand Lac Urbanisme, Habitat et Projet de renouvellement urbain de Marlioz

Le Président de Grand Lac,

- Vu le procès-verbal du conseil communautaire de Grand Lac en date du 14 avril 2026, relatif à l'élection du Président de Grand Lac,
- Vu le procès-verbal du conseil communautaire de Grand Lac en date du 14 avril 2026, relatif à l'élection des Vice-Présidents de Grand Lac,
- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5211-9 et L. 5211-10, autorisant le Président d'une communauté d'agglomération à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation d'une partie de ses fonctions à une ou plusieurs de ses Vice-présidents,

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la communauté d'agglomération Grand Lac, que le président délègue une partie de ses fonctions aux vice-présidents de Grand Lac,

ARRETE :

ARTICLE 1 : DELEGATION DE FONCTION

Monsieur Thibaut GUIGUE, 11^{ème} Vice-président de Grand Lac, est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, à l'urbanisme, à l'habitat et au projet de renouvellement urbain de Marlioz.

La présente délégation ne comprend pas le pilotage du service commun des autorisations d'urbanisme.

Monsieur Thibaut GUIGUE est notamment chargé dans le cadre de la présente délégation :

- D'assurer le pilotage et la coordination des thématiques Urbanisme et Habitat, et notamment l'élaboration et le suivi des documents de planification et de programmation (PLUi, PLH, ...),
- D'assurer le pilotage et la coordination du projet de renouvellement urbain de Marlioz,
- D'assurer le pilotage et la coordination de la politique en matière de logements sur le territoire de Grand Lac, en lien avec les communes et dans le cadre des compétences de Grand Lac,
- D'assurer le suivi des organismes liés à la présente délégation, et notamment Métropole Savoie,
- De représenter le président auprès de tout partenaire, instance, organisme, habitants ou usagers sur les thématiques déléguées, et notamment auprès du comité régional de l'hébergement et de l'habitat,
- De présenter au Bureau et au Conseil communautaires les travaux effectués dans le cadre de sa délégation.

ARTICLE 2 : DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur Thibaut GUIGUE est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes liés à la présente délégation, dans le respect des délégations consenties par le Conseil communautaire, à l'exception des actes dont la signature a été déléguée aux directeurs et aux responsables des services relevant de la présente délégation.

La présente délégation intègre la signature des actes délégués au président ou approuvés par les instances communautaires, en lien avec la thématique déléguée par le présent arrêté.

Sont notamment concernés par la présente délégation de signature :

- Les documents de programmation ou de planification,
- Tous les actes nécessaires à la conduite des procédures en matière d'urbanisme et d'habitat, et notamment les arrêtés de prescription de procédures et d'ouverture d'enquête publique,
- Tous les actes en lien avec le projet de renouvellement urbain de Marlioz,
- Les convocations aux réunions liées aux thématiques faisant l'objet de la présente délégation,
- Les courriers liés aux thématiques faisant l'objet de la présente délégation, notamment les courriers aux habitants, usagers, partenaires et tout autre organisme,
- Les avis demandés à Grand Lac dans le cadre de la thématique faisant l'objet de la présente délégation,
- Toute déclaration ou attestation en lien avec la thématique déléguée,
- Toute décision et contrat en lien avec la thématique déléguée (notamment les contrats de partenariat avec d'autres organismes tels que le plan partenarial pour le logement) à l'exception des contrats relevant du vice-président délégué à la commande publique et du vice-président délégué aux affaires juridiques, aux assurances, aux procédures foncières et à l'évaluation des politiques publiques,
- Les contrats de délégation de service public, leurs avenants et tout document afférent,
- Les décisions et courriers d'attribution de subventions, en lien avec les thématiques déléguées,
- Tout acte relatif à l'adhésion ou au renouvellement d'adhésion aux associations en lien avec la thématique,
- Les décisions et contrat de location ou de vente de biens mobiliers liés aux thématiques déléguées.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- Le Receveur,
- M. Thibaut GUIGUE.

Cet arrêté sera exécutoire dès sa publication et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 21 avril 2026

Le Président,
Renaud BERETTI



Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du présent arrêté.

Notifié le : 24/04/2026

Signature de l'élu délégataire :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, is written over the signature line.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté 2026-65 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Thibaut GUIGUE - 11ème Vice-président de Grand Lac - Urbanisme, Habitat et Projet de renouvellement urbain de Marlioz

Date de transmission de l'acte : 24/04/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 24/04/2026

Numéro de l'acte : ar804 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260421-ar804-AR

Date de décision : 21/04/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Délégation de fonctions
5.4.2. Délégation de fonctions à un élu
5.4.2.2. Autres délégations